



Listen to this article

Un frère attire notre attention sur l'article suivant de l'appendice de l'Emphatic Diaglott.

Juges 11 : 31 convenablement traduit se lit ainsi ce qui sortira au devant de moi des portes de ma maison, quand je retournerai en paix de chez les enfants d'Ammon sera à l'Eternel et je lui offrirai un holocauste. Le voeu contient deux parties 1- Que la personne qu'il rencontrera à son retour sera consacrée à Jéhovah et dédiée pour toujours à son service, comme Anne voua Samuel avant qu'il naquît (1 Samuel 1: 11) ; 2 - Que Jephthé lui-même offrirait un holocauste à Jéhovah.

Les sacrifices humains étaient défendus par la loi (Deut. 12: 31) et les prêtres ne les auraient pas offerts. Un tel voeu eût été impie et n'aurait pas été accompli. On peut sûrement conclure que la fille de Jephthé fut vouée à une virginité perpétuelle; cette idée s'accorde avec le récit elle s'en alla et pleura Sa virginité; les femmes allaient quatre jours, chaque année, se lamenter ou s'entretenir avec elle. Jephthé fit selon son voeu et elle ne connut pas d'homme.

Nous sommes heureux que notre attention ait été attirée sur cette traduction évidemment meilleure, qui dissipe l'obscurité à ce sujet, montre que l'offrande fut une chose et que la dévotion de la fille en fut une autre.

Nous devons nous rappeler aussi le langage de l'Ancien Testament, savoir qu'avant la naissance de notre Seigneur, toutes les femmes convoitaient sérieusement la grande bénédiction et le privilège d'être la mère du Messie ou son ancêtre. Rappelons-nous le langage de la vierge Marie quand il lui fut annoncé qu'elle avait obtenu la faveur si longtemps recherchée « Désormais toutes les générations me diront bienheureuse », tous me reconnaîtront comme celle qui a eu le privilège d'être la mère du Messie.

W.T. 2897 — 1901

LA CONSOMMATION DE NOTRE ESPÉRANCE

(Extrait)

Certains d'entre les chers enfants de l'Éternel, douloureusement tourmentés par l'adversaire et soupirant après la glorieuse consommation de notre espérance, demandent avec anxiété : Combien de temps nous faudra-t-il demeurer ici-bas, et de quelle manière partirons-nous ? A leur intention, et pour rafraîchir la mémoire de tous, nous examinons de nouveau, brièvement, ce que les Ecritures enseignent sur ce sujet.

Une idée ancienne, entretenue parmi les Chrétiens, entre autres parmi nous-mêmes, et fondée sur une mauvaise compréhension de certains passages bibliques et sur la négligence d'autres versets, a été que ceux qui resteraient jusqu'à la venue du Seigneur ne passeraient pas par l'épreuve de la mort physique. Nous prîmes plus que d'autres Chrétiens intérêt à cette pensée parce que nous avons appris que nous vivions au jour de la présence du Seigneur. Nous ne prétendîmes jamais, cependant, que c'était une nouvelle vérité c'était simplement une idée ancienne appliquée au temps dans lequel, selon ce que nous apprîmes, nous vivions ; idée que nous n'avons pas découverte comme ayant été une erreur jusqu'à il y a un peu plus d'un an [écrit en 1883, trad.].

Les versets sur lesquels cette idée a été fondée, lorsqu'ils sont considérés d'une manière critique, ne soutiennent pas (à notre avis) cette pensée d'autres versets paraissent enseigner formellement que tous ceux qui seront membres du corps — de Christ — doivent, de même que leur chef, leur exemple, leur précurseur, mourir physiquement. Examinez soigneusement le sujet à la lumière des remarques suivantes sur les textes habituellement regardés comme étant le fondement de l'idée d'après laquelle certains seraient exemptés de la mort physique.

En 1 Thes. 4 : 15, 17, nous lisons : « Que nous qui sommes vivants et demeurons jusqu'à la venue (Parousia — présence) du Seigneur ne préviendrons [précéderons] pas ceux qui sont endormis. Car le Seigneur... descendra... et les morts en Christ ressusciteront premièrement : Puis nous qui sommes vivants et demeurons serons saisis ensemble [ou aussi] avec [ou vers] eux, etc. » [traduction littérale du texte anglais. trad.].

Actuellement, nous ne prétendons pas que dans ce qui est mentionné ici quelque chose

indique que les saints, en tant que nouvelles créatures, qui demeurent jusqu'à ce temps de la présence du Seigneur mourront ; mais nous affirmons que rien dans ce texte n'enseigne que leur corps humain ne mourra pas. Ces versets ne mentionnent pas quel changement ils subiront avant d'être joints au Seigneur ; en fait, il n'est pas du tout fait ici mention du changement. Mais le même apôtre nous informe ailleurs qu'il faut qu'un changement ait lieu, parce que la « chair et le sang » ne peuvent hériter le royaume de Dieu — il faut que tous nous soyons « changés » en corps spirituels

Considérons ensuite 1 Cor. 15 : 51, car ce verset parle particulièrement du changement, et observons soigneusement si Paul déclare que nous serons changés sans mourir, comme nous avons toujours supposé qu'il le déclarait. Nous lisons « Voici, je vous dis un mystère "Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés en un instant, en un clin d'oeil.., les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous, nous serons Changés.» (Darby).

De la déclaration ci-dessus relative au sommeil, nous reçûmes l'impression que notre corps terrestre ne mourrait pas, alors que le corps humain pourrait bien être dissous et nous — les nouvelles créatures — en être si vite délivrées et revêtues de notre corps spirituel qu'aucun moment n'interviendrait pour le sommeil. Si du temps s'interposait entre la dissolution de notre maison terrestre (la nature humaine) et la réception de notre corps spirituel, nous serions obligés de dormir, comme ont dormi les apôtres et tous ceux qui ont dormi en Christ. Mais ce sommeil a toujours été une chose indésirable aussi, avec l'Apôtre, nous pouvons dire que nous sommes désireux, non pas d'être dévêtus (endormis, sans corps humain ni corps spirituel), mais nous préférons, si telle est la volonté de Dieu, être de la classe de ceux qui vivent quand le Seigneur est arrivé, de façon que, au lieu d'être, ne serait-ce que pour un moment, dans la condition dévêtue (ou de sommeil) nous soyons revêtus de la condition spirituelle, ou la recevions, au moment même où nous abandonnons l'ancienne maison humaine. C'est cela qu'en substance Paul déclare ici — tous ne dormiront pas, car pour certains le changement se produira en un instant, en un dm d'oeil.

Une chose est certaine, il nous faut quitter une fois la chair, et à quelque moment ou de quelque manière que cela puisse se produire, ce sera la mort, ou dissolution et fin de l'humain pour tous ceux qui deviendront des bénéficiaires entiers de la nature divine,

Extrait de W.T. 473; Z' 83-4-7 ; C.T.R. 1883.

“RAVIS ENSEMBLE”

1 Thess. 4 : 17.

Quant au terme « ravis ensemble ... dans les nuées » (1 Thes. 4 17, Darby), nous devrions nous rappeler que toutes les prophéties dirigées sur cette courte période appelée le « Jour de l'Eternel » le « Jour de Trouble », exposent les nombreux et importants événements de ce temps comme si ceux ci devaient tous se produire ensemble. Elles font ainsi parce que rien ne survient pour interrompre la chaîne des événements un maillon en suit un autre, et ils vont tous ensemble ; les nuées de trouble se suivent de près les unes les autres, l'une s'évanouissant à l'endroit où s'annonce la suivante. C'est comme les wagons d'un train qui tous vont ensemble, et cependant il en est un qui est le premier et un autre le dernier. Ensemble de la même manière, les vivants seront ravis dans ces nuées et élevés à la nouvelle puissance de l'air — exactement comme lorsque les élèves d'une école sont renvoyés, ils la quittent ensemble, néanmoins ils ne passent pas tous en même temps par la porte de sortie.

Extrait de W. T. 668 — C.T.R. 1884.

LE CHANGEMENT UN PAR UN DES MEMBRES-PIEDS

Question. — Y a-t-il dans l'Écriture Sainte un passage qui montre que les membres-pieds de Christ seront tous changés en une fois ?

Réponse. — Nous croyons le contraire — qu'au lieu d'être tous changés en un moment, les membres-pieds le seront graduellement. Il se peut que l'un soit changé cette nuit, un autre demain, etc. ; et cependant on peut dire de leur changement qu'il s'opère pour tous en un moment dans ce sens qu'il se produit pour tous au moment de la moisson, à la fin de cet âge. Du point de vue individuel, il s'opérera membre après membre. L'Apôtre déclare : « Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés » ; car « la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu. » (1 Cor. 15 51, 50). Notre changement s'effectuera « en un instant, en un clin d'oeil » (1 Cor. 15 : 52). Pour l'individu, ce ne sera pas un changement graduel, mais instantané. Au lieu de dormir, comme l'ont fait les saints du passé, quand viendra pour nous le temps de mourir, notre changement se produira instantanément. Le Psalmiste affirme prophétiquement « Moi j'ai dit : Vous êtes des dieux,

et vous êtes tous fils du Très-Haut. Mais vous mourrez comme un homme.» (Psaume 82 : 6, 7 Darby.) ; et nous comprenons que ces versets se réfèrent au processus de mort que subissent tous les membres de l'Église et qui est le même que celui que subit le genre humain en général. Nous sommes de nouvelles créatures, de là l'expression : nous mourrons « comme un homme.» Comme les hommes meurent, de même nous mourrons. Les hommes ne meurent généralement pas par groupes ; aussi, trouverions-nous étrange si un grand nombre d'entre nous devaient mourir en une fois. Le monde ne discernera aucune différence entre notre mort et celle des autres hommes.

Extrait de W. T. 5728 — C.T.R. 1915.